



Un syndicat solide à vos côtés : rétrospective

Dans notre première communication de l'année, nous avons privilégié la voix des employé.es de l'INNOVATION et des salles blanches. Nous prenons le temps dans cette communication de février de dresser un bilan (non exhaustif) de l'année qui s'est écoulée.

En tant que syndicat majoritaire (60% de représentativité), la CGT SOITEC a tenu le cap tout au long d'une année 2025 marquée par de fortes turbulences économiques et sociales. Face à une direction souvent déconnectée de la réalité du terrain et une stratégie largement discutable, trop souvent illisible, nous avons assumé nos responsabilités pour protéger les salariés, anticiper les crises et défendre notre outil industriel.

Voici les faits marquants de notre action en 2025 :

1. Un rôle actif de lanceur d'alerte sur la stratégie

Dès le début de l'année, alors que la direction affichait un optimisme de façade, la CGT SOITEC alertait sur les crises de gouvernance et la réalité du marché :

- **Anticipation de la crise** : Nous avons dénoncé très tôt la gestion des stocks et des prévisions commerciales trop optimistes qui ont conduit aux profit warnings successifs plombant ainsi la valorisation boursière de l'entreprise.
- **Expertise économique et transparence** : Nous avons mandaté le cabinet Syndex pour faire la lumière sur la situation réelle de l'entreprise et obtenu des moyens accrus d'expertise au vu de la situation. La CGT a ainsi pu vous rendre compte des travaux réalisés et vous donner des clés de lecture pour mieux comprendre la crise que nous traversons dont une partie des causes est largement liée à de mauvais choix stratégiques. Nous avons également pu mieux appréhender les flux financiers entre Soitec France et Singapour (sujet toujours d'actualité) et mettre en lumière certaines erreurs de pilotage (surexposition fautive vis-à-vis de la dépréciation du dollar) qui ont coûté très cher à l'entreprise.
- **Intervention au plus haut niveau** : Nous avons porté la voix des salarié.es jusqu'au Ministère de l'Économie en décembre dernier pour exposer notre vision de la situation de l'entreprise tout en défendant notre filière et la souveraineté industrielle française / européenne [\[ici\]](#)-[\[ici\]](#).

De même, malgré certaines pressions, vos représentants CGT SOITEC au Conseil d'administration n'ont cessé d'exprimer la vérité des faits face à des administrateurs fonctionnant trop souvent en vase clos et incapables d'admettre leur propre responsabilité dans la situation actuelle [\[ici\]](#).

2. Victoires sociales et défense du partage de la valeur

Malgré un contexte d'austérité budgétaire brandi par la direction, nous avons obtenu des avancées significatives grâce à la négociation et au rapport de force :

- **Victoire historique sur la rémunération scandaleuse de notre DG [\[ici\]](#)** : En juin, grâce à votre mobilisation massive (40% de l'effectif présent) et au travail de l'intersyndicale, nous avons contraint le Conseil d'administration à reculer
- **Sauvegarde et amélioration du télétravail** : Alors que la tendance patronale en France est au retour sur site, nous avons signé l'accord 2025-2030 pour pérenniser le télétravail, en obtenant plus de flexibilité (jours volants, forfaits annuels pour les alternants...).
- **Avancées dans les accords « égalité professionnelle » / « primes collectives » et sécurisation de l'accord « intéressement et participation »** malgré la conjoncture
- **Revalorisations ciblées (NAO)** : Dans un cadre contraint, nous avons obtenu une enveloppe d'augmentation individuelle de 2,7 % de la masse salariale, avec un plancher de 1,2 % pour les salarié.es bénéficiant d'une augmentation. Nous avons également négocié la création du JG 90 pour les techniciens et du JG 45 pour les opérateurs...

3. Protection des salariés face au Chômage Partiel (APLD-R)

Face à la baisse d'activité inéluctable en fin d'année, la CGT SOITEC a négocié un bouclier social pour amortir le choc [\[ici\]](#) :

- **Maintien de salaire élevé** : Nous avons obtenu une indemnisation à hauteur de 90% du salaire net.
- **Sécurisation de l'emploi** : L'accord garantit l'absence de licenciement économique jusqu'en septembre 2026

4. Conditions de travail et défense individuelle

Le bien-être et le respect des salariés sont restés au cœur de notre quotidien en nous appuyant sur nos visites terrain régulières :

- **Lutte contre les risques psycho-sociaux et harcèlement** : Nous avons été le seul syndicat à prendre nos responsabilités et déclencher deux droits d'alerte >>> afin de protéger une équipe de production victime d'un management toxique et pour mettre en lumière des agissements pouvant mener à des discriminations à l'embauche [\[ici\]](#).
- **Reconnaissance et QVCT** : Nous avons initié une démarche QVCT avec l'ANACT pour traiter les causes profondes du mal-être. Nous avons obtenu l'extension des jours pour enfants malades (jusqu'à 9 jours payés) [\[ici\]](#) et une meilleure reconnaissance de l'entreprise vis-à-vis de nos collègues retraités [\[ici\]](#)-[\[ici\]](#).
- **Défense juridique** : Nous avons accompagné et défendu de nombreux salariés lors d'entretiens disciplinaires, de l'opérateur jusqu'au membre de la Direction ce qui prouve notre sérieux et notre volonté d'être au service de tous les salarié.es.
- **Dénonciation de la surcharge de travail** pour l'ensemble des salarié.es, et plus spécifiquement pour les ingé/cadres au forfait jours. En effet, notre syndicat, pourtant minoritaire dans ce collège (impossibilité de rouvrir seul une négociation), a imposé des échanges sur le sujet via une délibération en CSE [\[ici\]](#) afin de mieux prendre en compte leur charge de travail réelle. À suivre...
- **Amélioration des conditions de travail** : Aménagements des postes de travail comme l'étagère intelligente sur B1 ou les différents changements à AWC...

En conclusion, l'année 2025 a prouvé que sans une **CGT SOITEC forte**, les variables d'ajustement auraient été gérées de manière bien plus brutales pour les salarié.es.

Notre force réside principalement dans **notre détermination à agir** et notre **capacité à nous former**. Ainsi, depuis le début du mandat, notre équipe composée de vingt sept représentant.es a cumulé plus de 300 jours de formation ces deux dernières années (nouveau mandat). La **formation** est un **enjeu majeur** pour vous représenter car nous nous devons de nous **équiper pour agir**.

La CGT SOITEC est **le seul syndicat à vous consulter** avant d'apposer (ou pas) sa signature sur un accord soumis à la négociation, cette démarche démocratique c'est l'essence même de notre engagement : nous défendons (âprement) vos revendications, nous vous informons et **VOUS DÉCIDEZ !**

La prise de poste de notre nouveau Directeur général début FY27 sera un moment déterminant pour traverser la crise actuelle et nous l'espérons la source d'une nouvelle dynamique après plusieurs années difficiles [\[ici\]](#). La CGT SOITEC sera, comme toujours, un acteur **exigeant** mais également **constructif** pour **défendre vos intérêts, votre emploi et l'avenir industriel de notre site**.

Jugez-nous sur nos actes et rejoignez-nous [\[ici\]](#)

La CGT SOITEC (cgt@soitec.com), le 25 février 2026



📍 Parc Technologique des Fontaines
38190 Bernin

🌐 cgt-soitec.syndicatcgt

🌐 [media-options](#)

✉ cgt@soitec.com

☎ 04.38.92.17.69



Rejoignez-nous